Carcassonne (11) : sans permis, Abdallah jouait à faire du rodéo avec des voitures volées, il est jugé pour répondre de 7 délits en 3 jours, avec 6 victimes au compteur

27/01/2022 à 15h54



En détention provisoire depuis le mardi 18 janvier, un Traussois âgé de tout juste 18 ans, a été jugé en comparution immédiate devant le tribunal, jeudi après-midi.

M*on client est aujourd'hui tout seul devant vous, mais il ne faut pas oublier qu'ils étaient trois ! "* Seul majeur de la bande, Abdallah a ainsi été jugé en comparution immédiate jeudi, pour répondre de sept délits en trois jours dans le Minervois, avec six victimes au compteur.

(…) Des deux voitures ainsi volées, on apprend par la suite qu'elles ont été utilisées à plusieurs reprises par le prévenu ou un de ses acolytes, pour des rodéos remarqués dans les jours qui ont suivi. Avec des vitesses excessives, des manœuvres dangereuses et des freins à main, à Villeneuve-Minervois et Caunes-Minervois, sans oublier des passages par

Conques-sur-Orbiel ou encore Carcassonne.

Des vols et des délits routiers, mais aussi des menaces de mort sur un réseau social, à l'encontre du fils d'un couple victime qui avait émis des soupçons sur la participation du prévenu dans les faits. Devant le tribunal, comme il l'avait fait en garde à vue, le jeune prévenu a reconnu l'intégralité des faits reprochés : *"On voulait juste s'amuser… J'ai roulé un peu vite, mais j'ai freiné quand j'ai vu des enfants et une dame âgée. C'est Brian qui a tiré des freins à main derrière moi !"* Aucun de ces conducteurs n'est bien évidemment titulaire du permis de conduire…

(…) *"Il n'y a pas d'excuse, pas un mot pour les victimes qui vivent encore avec cette peur. Mes clients ont eu leur vie bouleversée, parce que des jeunes ont voulu s'amuser !"* (…)

Au ministère public, la substitut du procureur a également relevé que *"les victimes ont eu très peu de place dans le discours du prévenu. Il n'y a aucune prise de conscience de sa part ! C'est un vrai danger public, qui fait du rodéo avec des voitures volées, et sans permis."* (…)

La Dépêche

Merci à **Adri**